

L'avis suivant est diffusé par le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard à la demande de la Commission de réglementation et d'appels de l'Île.

— PRIX DU PÉTROLE —

Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard, le 26 mars 2021 - La Commission de réglementation et d'appels de l'Île a approuvé les prix pétroliers suivants. Ils seront en vigueur à compter de 0 h 1 le vendredi 26 mars 2021.

- Le prix de l'essence diminuera de 2 cents le litre.
- Le prix du mazout de chauffage et du diesel diminuera de 4 cents le litre.
- Le prix du propane augmentera de 1,5 cent le litre pour Superior Propane; diminuera de 1,8 cent le litre pour Kenmac Energy et Noonan Petroleum; diminuera de 1 cent le litre pour Island Petroleum; et diminuera de 0,6 cent le litre pour Irving Energy Distribution and Marketing.

Avec les taxes, le prix à la pompe de l'essence ordinaire sans plomb aux stations libre-service se situera maintenant entre 123,5 et 124,7 cents le litre, et celui du diesel se situera entre 123,3 et 124,4 cents le litre.

Le prix maximal du mazout de chauffage sera de 92 cents le litre.

Le prix du propane se situera entre 87,5 et 89,2 cents le litre.

Pour connaître les prix actuels des produits pétroliers, visitez le site irac.pe.ca.

La Commission prévoit réviser les prix de nouveau le 2 avril 2021.